



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **Examens ministériels : encore un dérapage de la réforme de l'éducation**

**Montréal, le 21 mai 2009** – La FAE joint sa voix à celle de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal pour dénoncer l'important écart qui existe entre les contenus des examens et les contenus des programmes de formation enseignés aux élèves durant la dernière année scolaire.

Ces examens font à nouveau la preuve des ratés de la réforme et de l'incapacité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à apporter les correctifs annoncés par la ministre Courchesne depuis maintenant deux ans. « Pourtant dès l'an dernier, nous avons alerté la ministre quant aux problèmes d'application de la réforme en 4<sup>e</sup> secondaire et lui avons demandé un moratoire sur l'implantation de ces nouveaux programmes » rappelle M. Pierre St-Germain, président de la FAE. « La ministre a fait la sourde oreille à ces demandes et s'est obstinée à suivre les conseils mal avisés des prétendus spécialistes de son ministère. Les examens présentés font état du même relativisme que nous dénonçons depuis des années. Il est inconcevable que le MELS en soit encore à expérimenter sa réforme et ses pratiques évaluatives sur le dos des élèves et des profs » de poursuivre M. St-Germain.

La FAE réclame du MELS de soumettre de nouveaux examens plus conformes aux attentes des enseignantes et enseignants. Elle réclame de plus une révision en profondeur des programmes dans lesquels les connaissances à enseigner et à évaluer seront formulées de façon claire. Il est important que des normes uniformes d'évaluation soient émises par le MELS, et ce, en concordance avec les programmes. Le diplôme d'études secondaires (DES) doit avoir la même valeur, peu importe l'école ou la région dans laquelle il aura été obtenu.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Michel L. Saint-Laurent, conseiller – communication et information  
514 666-7763, poste 287 - bureau  
514 605-6794 - cellulaire